



UNION DEPARTEMENTALE C.F.T.C. DU FINISTERE
5 allée Samuel Piriou – 29000 QUIMPER
☎ 02 98 64 98 35 – Fax : 02 98 55 79 78
E-mail : cftc.syndicat@akeonet.com

QUIMPER le 15/09/2016

Patrig MORVEZEN
Membre du :
COMER
NAMO
CRML

Remarques et contributions
de
Patrig MORVEZEN délégué CFTC
Sur la « Stratégie Nationale de la Mer et du Littoral »
Pour une France maritime
Projet du 25/07/2016

La SNML est une bonne idée, si elle à l'ambition d'avoir un effet d'accélération du développement national respectant les subsidiarités régionales et leurs réalités.

La France deuxième puissance maritime de la planète, la seule à être présente sur tous les océans, par une SNML bien construite doit retrouver la reconnaissance maritime planétaire qu'elle a perdue.

Cette ambition doit s'appuyer impérativement sur les régions et les territoires a vocation maritime qui doivent faire remonter leurs besoins, leurs possibilités de développement, leurs visions du futur en déclinant leurs atouts et leurs usages.

A partir des informations recueillies et agrégées « par un chef d'orchestre » l'Etat aura une vision globale, pour une mise en œuvre harmonieuse de la SNML, respectant les diversités des façades et valorisant leurs richesses.
C'est la première mise en place à accomplir.

Ecouter, comprendre, analyser les informations venant du terrain est la bonne méthode au lieu d'agir seul brutalement de haut en bas.

Pour que le traitement des données remontant des régions et des territoires maritimes se fasse dans les meilleures conditions la France doit se doter d'un : « **Grand Ministère de la Mer et du littoral** » à temps plein et ayant autorité sur tout ce qui concerne la mer, l'estran et le littoral et qu'il dispose d'un budget à la hauteur de cette ambition.

Le périmètre d'action large et bien défini ne doit en aucun cas être bridé par des exceptions « à la française » qui sont des cancers.

Cette proposition, si elle est retenue, est certes une **véritable révolution** pour l'administration française. Elle a pour valeur d'anticiper de façon positive, évolutive et pérenne le développement des styles et cadres de vie et des économies du futur.

Seuls les territoires et régions maritimes ont une vision réaliste, car quotidienne et historique, de leur vécu et des évolutions nécessaires pour une harmonie sociale, sociétale, économique et écologique pour pérenniser **l'économie bleue** dans son ensemble.

C'est pour cela que je propose que les femmes et les hommes du littoral soient écoutés. Il en est de même pour les représentants de la société civile organisée. Dans le cas contraire la SNML ne sera qu'une baudruche, comme beaucoup de projets du passé, hélas !

Une fois ce cadre bien défini et accepté par toutes les composantes : Etat, régions, territoires y compris les ultra marins bien entendu, il faut définir des priorités.

C'est le plan de bataille pour la reconquête de notre maritimité.

Les priorités, sont nombreuses hélas !

Il faut donc une volonté politique respectant les urgences présentées et développées par les régions et les territoires maritimes.

A ce jour, j'ose proposer :

- l'éducation à la mer
- l'enseignement supérieur, la recherche et le développement maritime
- l'observation et la connaissance
- la formation professionnelle maritime
- la gouvernance
- la préservation de la bio diversité marine et littorale
- les pêches, les conchylicultures, les aquacultures, les algocultures plus toutes autres cultures à découvrir

Il est fini le temps de la réunionnisme et du bla bla bla armes fatales tuant l'action

Il est venu le temps de l'action et des réalisations.

La mer et le littoral ne doivent plus être traités de façon transversale en complément d'action de Ministères n'ayant aucun sens de la Mer qui à ce jour n'est traitée que comme une simple composante ou bouche trou, pour bien faire.

*La Mer comme le littoral doivent être traités comme une **Entité**, promesse du bien vivre, de richesse économique, écologique et sociétale.*

En l'état actuel du texte et après plusieurs lectures attentives, je ne peux cautionner le projet de la SNML du 25/07/2016.

Il n'y a aucune ambition «d'identité maritime » raisonnée et chiffrée. C'est une litanie reprenant les poncifs habituels.

Comment peut-on barrer le navire « mer et littoral » sans mode d'emploi, sans capitaine ?

C'est pour cela qu'il reste au port et qu'il ne répond pas aux besoins attendus.

Qui n'avance pas régresse.

Patrig MORVEZEN